

## L'INDUSTRIE

L'ÉLECTRONIQUE—LES ACCUSATIONS DE DUMPING DE  
TÉLÉVISEURS ÉTRANGERS

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Comme la Canadian Electrical Manufacturers Association a déclaré qu'une concurrence injuste a entraîné un chômage élevé et pourrait mener à la disparition de l'industrie canadienne de l'électronique, le gouvernement a-t-il pris des dispositions pour faire enquête et donner suite à l'accusation selon laquelle le Japon et Taiwan font du dumping de téléviseurs au Canada? Si oui, le Tribunal antidumping sera-t-il saisi de l'affaire?

**L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, une enquête a été entreprise par le ministre du Revenu national. Un avis de cette enquête a été publié dans la *Gazette du Canada*, en date du 14 novembre 1970. Elle est actuellement en cours. Si on peut prouver qu'il y a dumping, des droits provisoires sont alors applicables. La question des torts matériels sera ensuite déférée au tribunal antidumping, qui rendra une décision. Si le tribunal constate qu'il y a eu des torts matériels, les droits antidumping seront prélevés à l'égard de chaque téléviseur écoulé à perte.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

## LE DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION BEAUPRÉ

**M. R. N. Thompson (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il a informé la Chambre que le rapport Beaupré n'avait pas été déposé parce que la traduction n'en était pas terminée. Voilà trois mois que ce rapport est entre les mains du gouvernement. Étant donné que le dollar canadien est entièrement bilingue et également intelligible dans les deux langues, le premier ministre voudrait-il ne déposer que la version anglaise du rapport?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, l'information obtenue par le député n'est pas exacte. Autant que je sache, la traduction est terminée et le rapport est maintenant sous presse. Lorsque le gouvernement l'aura reçu, nous verrons quelles mesures prendre, de concert avec l'opposition, pour y donner suite ou non.

\* \* \*

## LA DÉFENSE NATIONALE

## LE RELÈVEMENT DES SOLDES

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. On le néglige depuis quelques jours. Peut-il nous dire si les membres des forces armées du Canada obtiendront un relèvement de traitement d'ici la fin de l'année?

[L'hon. M. Sharp.]

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Comme la Chambre le sait, monsieur l'Orateur, c'est sur la recommandation du ministre de la Défense nationale que sont accordées des augmentations de salaire. Qu'il soit assuré que toutes ses recommandations seront dûment étudiées.

\* \* \*

## RADIO-CANADA

L'ANNONCE DE LA DÉCOUVERTE D'UN GISEMENT MINIER  
—L'AIDE À LA SPÉCULATION

**M. Ian Watson (Laprairie):** J'ai une question à poser au secrétaire d'État. Il s'agit du téléjournal de 11 heures, le soir du 18 novembre, sur le réseau national de Radio-Canada, qui a consacré deux ou trois minutes à la découverte d'un gisement minier par une compagnie qui se qualifie d'entreprise minière de spéculation. Le lendemain, le prix de ses actions a augmenté de 60 p. 100 et plus d'un million ont été échangées.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question? Le temps nous manque.

**M. Watson:** Le ministre accepterait-il de demander à la Commission des valeurs mobilières du Québec ou de l'Ontario ou à quelque autre organisme approprié de faire enquête afin de déterminer s'il faudrait permettre ce genre d'encouragement à la spéculation sur le réseau national de télévision?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** J'ai déjà été saisi de la question, monsieur le président, et j'ai eu l'occasion d'en discuter avec les autorités de Radio-Canada. La suggestion de l'honorable député est nouvelle pour moi. Elle me paraît intéressante et je l'étudierai.

\* \* \*

## LES PENSIONS

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—LE MONTANT DU  
RELÈVEMENT DES PENSIONS

[Traduction]

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement a-t-il déjà déterminé, conformément à la procédure officielle fixée par le règlement, la somme exacte qui viendra s'ajouter aux pensions de vieillesse dès le mois de janvier, en vertu du taux de 2 p. 100 prévu? Si oui, quand sera annoncé ce montant?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Comme je l'indiquais hier, monsieur l'Orateur, je crois que le gouvernement sera très bientôt en mesure d'annoncer ses intentions à la Chambre à ce sujet et en ce qui concerne l'ensemble de la question de la sécurité des revenus.